

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 02/10/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241001-138134-DE-1-1

**Séance du mardi 1 octobre
2024
D-2024/270**

Date de mise en ligne : 04/10/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 1 octobre 2024, à 14h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H18 à 17H32

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15H43

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Subventions d'accompagnement de la Vie Sportive. Adoption. Autorisations.

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux a adopté lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2021 sa feuille de route de politique sportive municipale, déclinée en 5 axes structurants.

Le déploiement de cette feuille de route permet de mener de nombreuses actions en partenariat avec les associations sportives du territoire. Dans le cadre de ces partenariats, il est proposé de procéder aux attributions de subventions suivantes :

Animations sportives estivales (Axe 2 de la feuille de route de politique sportive : démocratiser la pratique des activités physiques et sportives dans toutes ses dimensions)

« **Quartiers Sports** » est une opération estivale qui a pour objectif de proposer un village sportif et ludique itinérant, gratuit et ouvert à tous et toutes au cœur des quartiers bordelais. En 2024, l'opération s'est déroulée du 9 juillet au 28 août.

« **La Plage du Lac** » est une opération estivale qui a pour objectif de proposer un site de baignade sécurisée et d'animations au bord du Lac, gratuit et ouvert à tous et toutes. En 2024, l'opération s'est déroulée du 1er juin au 22 septembre.

Plusieurs associations bordelaises ont proposé des animations à ces occasions.

Club	Opération	Montant proposé
Bordeaux Gironde Hockey sur Glace (BGHG)	Quartiers Sport	600 €
Sporting Chantecler Bordeaux Nord le Lac	Quartiers Sport	530 €
Girondins de Bordeaux Bastide Handball Club	Quartiers Sport	600 €
Boxing Club Alamele	Quartiers Sport	2 700 €
Fête le mur Bordeaux Gironde Aquitaine	Quartiers Sport	1 960 €
La Flèche de Bordeaux	Quartiers Sport	1 150 €
Bordeaux Etudiant Club – section basket	Quartiers Sport	520 €
Skate Holidays	Quartiers Sport	1 680 €
New Basket Attitude	Quartiers Sport	400 €
Total Quartiers Sports 2024		10 140 €
Bordeaux Maritime Sauvetage et Secourisme	Plage du Lac	4 350 €
Centre de Voile	Plage du Lac	8 700 €
Total Plage du Lac 2024		13 050 €

Événementiels et clubs de haut niveau (Axe 5 : Rayonner à travers les grands événements sportifs internationaux et le sport professionnel et de haut-niveau)

« **Le Semi-marathon de Bordeaux** » sera organisé pour la deuxième année consécutive par la section Athlétisme du Stade Bordelais. Cette épreuve majeure de course sur route, inscrite au programme national de la Fédération d'athlétisme réunit plus de 10 000 coureurs. Il est proposé d'apporter une aide au club pour l'organisation de l'événement qui aura lieu le dimanche 1er décembre 2024.

« **La montée en division Elite du Bordeaux Mérignac Volley - BMV** », plus haut niveau de championnat français, pour la saison 2024/2025 conclut une brillante saison sportive de cette équipe de haut niveau de volley-ball féminin, évoluant au Palais des Sports de Bordeaux. Cette montée de division s'accompagne d'un besoin de financement accru du club afin de satisfaire aux exigences fédérales et sportives de ce championnat. Il est ainsi proposé d'accroître la subvention annuelle attribuée au club, initialement prévue pour 2024 à hauteur de 155 000 €.

« **Les équipes 1ères de Waterpolo de l'Union Saint Bruno** » ont réalisé une très belle année sportive 2023/2024. L'équipe féminine termine sixième du championnat Elite tandis que l'équipe masculine termine champion de France de N1. Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle complémentaire au club afin de poursuivre la structuration du water-polo de haut niveau à Bordeaux.

Club	Opération	Montant proposé
Stade Bordelais – Section Athlétisme	Semi-marathon 2024	60 000 €
Bordeaux Mérignac Volley	Montée en division Elite	49 500 €
Union Saint Bruno – Section Waterpolo	Structuration haut niveau	15 000 €
Total		124 500 €

Aide en faveur du développement du sport (Axe 4 "placer les animations et l'éducation sportive au cœur du projet territorial)

« **La situation financière de la section football de l'Union Saint-Jean** » fait apparaître un déficit annuel structurel préoccupant menaçant la pérennité de l'école de football du club. L'association est engagée dans une phase d'analyse et de restructuration de sa situation. Afin d'aider le club dans cette opération, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à la section football.

« **Les résultats de la section basket du Bordeaux Etudiants Club** » ont été particulièrement remarquables sur la saison 2023/2024. Le club a enregistré une croissance notable avec 263 licenciés, soit une augmentation de 44 % par rapport à la période avant COVID. La progression est particulièrement marquée dans les catégories jeunes et féminines, avec une hausse de 47 %.

En ce qui concerne les équipes seniors, 5 équipes sur 6 accèdent à une division supérieure : l'équipe sénior féminine 1 accède à la nationale 3, les équipes seniors garçons 1 et 2 et l'équipe féminine sénior 2 montent d'une division au niveau régional. Enfin, l'équipe féminine 3 monte en division départementale 1. Il est ainsi proposé d'attribuer une subvention complémentaire au club afin de l'accompagner dans la structuration de son projet sportif.

« **Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap dans le sport – Club Inclusif** ». La ville de Bordeaux souhaite proposer à tous les clubs bordelais une sensibilisation et une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap dans le sport intitulée « club inclusif ».

Ce projet fait résonance avec certaines missions du Comité Paralympique Nouvelle-Aquitaine qui développe de son côté des outils/kits destinés aux clubs. Ainsi, dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et le Comité Paralympique Nouvelle-Aquitaine, ce dernier va porter un programme de 3 jours de formation dont pourront bénéficier 24 clubs volontaires aux dates suivantes. A cette fin il est proposé d'attribuer une subvention au Comité Paralympique Nouvelle-Aquitaine.

« **Aide à l'acquisition de bateaux de l'Emulation Nautique de Bordeaux** ». Le renouvellement de la flotte de bateaux d'apprentissage et de compétition en aviron et canoë kayak représente chaque année une dépense lourde pour le club. Afin d'aider celui-ci, il est proposé d'attribuer une subvention d'investissement de 20 000 € à l'Emulation Nautique, dans le cadre de l'acquisition de bateaux. S'agissant d'une subvention d'investissement, le club devra fournir un devis permettant de vérifier l'adéquation entre l'objet de la subvention et l'achat envisagé, étant précisé que la subvention ne peut représenter plus de 80 % du montant TTC de la dépense. La subvention sera mise en paiement sur présentation de la facture acquittée.

Club	Opération	Montant proposé
Union Saint-Jean – Section football	Aide exceptionnelle	15 000 €
Bordeaux Etudiants Club – Section Basket	Aide exceptionnelle	5000 €
Comité Paralympique de Nouvelle Aquitaine	Formation « clubs inclusifs »	12 000 €
Emulation Nautique de Bordeaux	Aide à l'acquisition de bateaux (subvention d'investissement)	20 000 €
Total subventions de fonctionnement		32 000 €

Pour les subventions de fonctionnement, les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville par décision modificative, au chapitre 65 et à l'article 65748.

Pour la subvention d'investissement, les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville au chapitre 204 aux articles 2041 et 2042.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal de :

- valider les subventions proposées ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant et notamment les avenants aux conventions annuelles pour les associations percevant plus de 10 000 € d'aide municipale.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 1 octobre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Mathieu HAZOUARD